

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté Territoriale
Sud Luberon

Date de publication : 16/02/2024

Date de convocation : 25 janvier 2024
Date d'affichage : 25 janvier 2024

Séance du 1er février 2024

Nombre de membres :
Afférents au Conseil Communautaire : 41
En exercice : 41
Qui ont pris part à la délibération : 37
Nombre de voix exprimé : 32

L'an deux mille vingt-quatre et le premier février,

À dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRÉNOVITCH, Président,

Présents : Robert Tchobdrenovitch, Pierre Aubois, François Bonnet, Jean-Luc Borel, Jean-Marc Brabant, Romain Brette, Alain de Villebonne, Mariane Domeizel, Rose-Marie Dumontier, Marc Duval, Mylène Garcin, Alain Gouirand, Jean-Paul Grouiller, Alain Gueydon, Marc Jaubert, Geneviève Jean, Samantha Khalizoff, Franck Laroche, Séverine Maugan-Curnier, Eve Maurel, Josianne Maurin, Karine Mouret, Jacques Natta, Thomas Nervi, Josiane Panattoni, Sandrine Pereira, Joëlle Richaud, Grégory Risbourg, Jean-Louis Robert, Serge Robin, Richard Rouzet et Catherine Serra ;

Procurations de : Emilie Bastié à Jean-Marc Brabant, Valérie Grange à Marc Jaubert, Nicolas Salerno à Séverine Maugan-Curnier, Nathalie Lebouc à Alain Gouirand, Bernadette Vitale à Robert Tchobdrenovitch.

Absents et excusés : Céline Alarçon, Anne-Marie Dauphin, Géraud de Sabran-Pontevès et Philippe Egg,

Karine Mouret est nommée secrétaire de séance

Objet de la délibération n°2024-007

Remplacement d'un délégué suppléant au Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance

Rapporteur : Robert Tchobdrenovitch

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2121-33, L.5211-1 et L.5721-2 ;

Vu la délibération n°2019-044 du 6 juin 2019 approuvant les statuts du SMAVD ;

Vu l'arrêté préfectoral du 16 décembre 2019 portant modification des statuts du SMAVD ;

Vu la délibération n°2020-046-A du 20 août 2020 concernant l'élection des délégués de COTELUB au SMAVD ;

Vu la délibération n°2022-009 du 3 février 2022 modifiant la composition des délégués de COTELUB au SMAVD ;

Vu la délibération n°2022-078 du 22 septembre 2022 modifiant la composition des délégués de COTELUB au SMAVD ;

Vu les statuts de Cotelub ;

Considérant ce qui suit :

COTELUB est membre du SMAVD.

Dans sa séance du 22 septembre 2022, suite au souhait de Monsieur Robert Tchobdrenovitch de ne plus siéger au sein du comité syndical du SMAVD, il avait été convenu de procéder à son remplacement comme délégué titulaire de COTELUB.

Le conseil communautaire avait proclamé Madame Samantha Khalizoff déléguée titulaire au SMAVD en remplacement de Monsieur Robert Tchobdrenovitch.

Madame Samantha Khalizoff étant jusqu'alors déléguée suppléante, le conseil communautaire avait procédé à son remplacement en proclamant Monsieur Denis Vandenabeele délégué suppléant au SMAVD.

Monsieur Denis Vandenabeele a fait part de son souhait de ne plus siéger au sein de SMAVD.

Il doit donc être procédé à l'élection d'un nouveau délégué suppléant.

Monsieur le Président propose au conseil communautaire :

- De nommer Monsieur Alain de Villebonne délégué suppléant au SMAVD en remplacement de Monsieur Denis Vandenabeele.
- De l'autoriser à réaliser toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le conseil communautaire ouï cet exposé et après en avoir délibéré, décide :

- **De nommer** Monsieur Alain de Villebonne délégué suppléant au SMAVD en remplacement de Monsieur Denis Vandenabeele.
- **D'autoriser** Monsieur le Président à réaliser toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

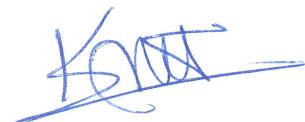
Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits

Par :

37 voix POUR

Unanimité des suffrages exprimés

Karine Mouret
Secrétaire de séance



Robert Tchobdrenovitch
Président

